



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

2017-43 CREATION D'UN GUIDE INTERNE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 9 novembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 31 octobre 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 21
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Titulaires absents :

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon (excusé)

Délégués suppléants présents :

Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Départ en cours de séance

Monsieur Bernard LEBEAU, (pouvoir donné en cours de séance à Monsieur POSSOZ)

Secrétaire de séance : Bernard MACE
Affichage le 10 novembre 2017

2017-43 CREATION D'UN GUIDE INTERNE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Le SYDELA souhaite diffuser un guide interne sur les procédures à respecter lors de la passation des marchés à l'ensemble de ses services afin de les assister au mieux dans leurs achats et d'harmoniser les pratiques.

Ce guide a pour but d'établir, en complément de la réglementation en vigueur, les règles internes applicables à la passation des accords-cadres et des marchés publics au SYDELA.

Un exemplaire de ce guide est annexé à la présente délibération.

Le comité décide, à l'unanimité :

- De valider le guide interne de la commande publique du SYDELA tel qu'il lui a été présenté.

Le Président
Bernard POUEU

